AR SKREO

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE

amicale.molenaise@molene.fr

40è ANNEZ

N° 120

©Web29

Juin 2018

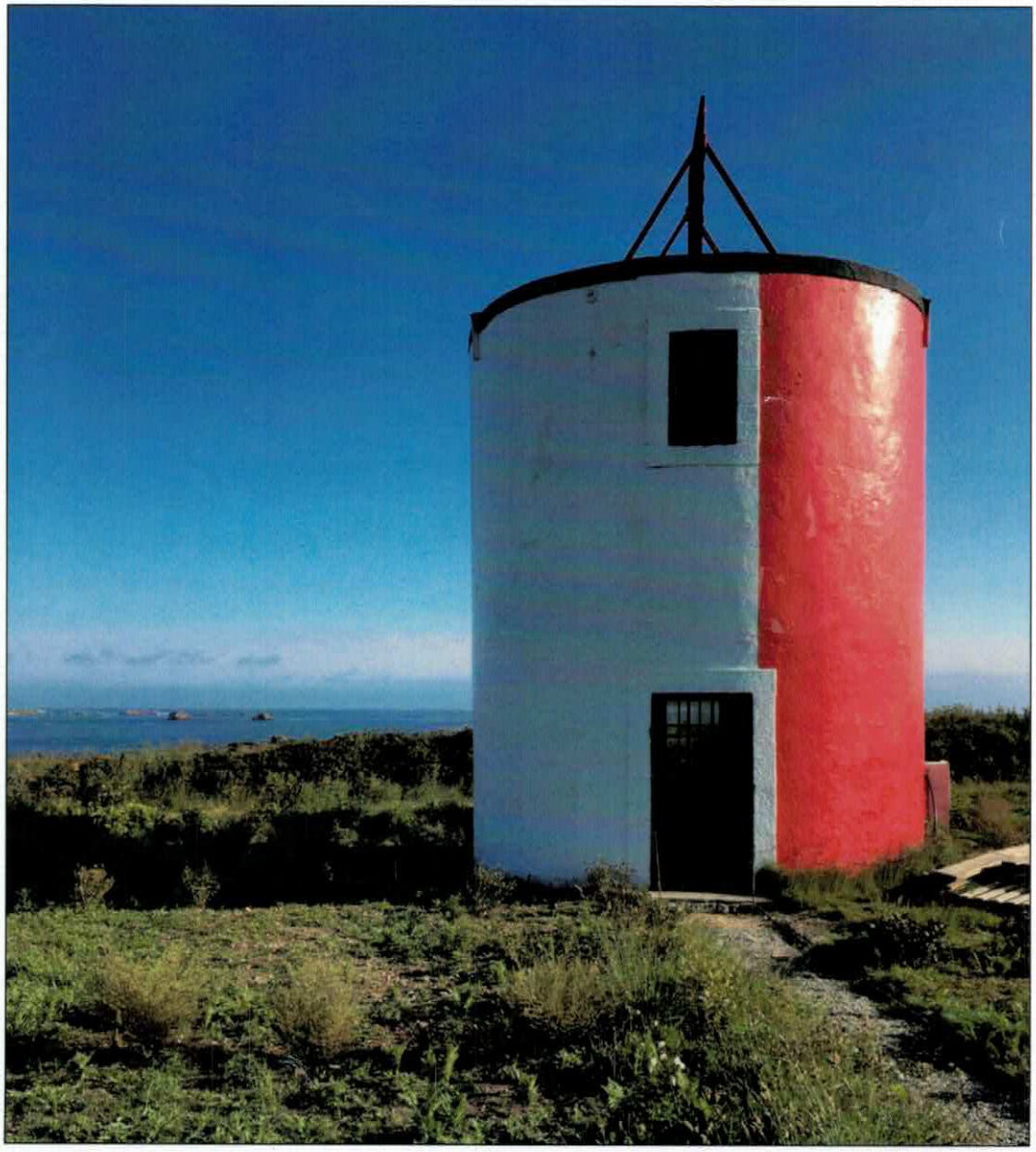

Le Moulin Nord fait peau neuve

SKREO N0 120

JUIN 2018

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat Civil
- Le pêle mêle du Skréo
- Calendrier des déchets verts
- Les Joutes Musicales à Molène
- Lui aussi
- Souvenir d'enfance
- Poème
- Anniversaire à Molène
- Souvenirs de croisière
- Quelques blagues
- Louis Piqueur

STATUTS DE L'AMICALE .

(J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 .)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .

- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène
Téléphone: 02 98 07 38 60
ou 02 98 03 48 69

Tirage de notre journal associatif à 375 exemplaires distribués à nos adhérents

NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler par écrit leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.
(et attention à l'orthographe !)

LE MOT DU PRESIDENT

Cherche Président désespérément.....

Eh oui, la page est blanche ! Que vais-je vous dire ?...

Personne ne s'est à ce jour présenté à la présidence de l'Amicale. Les diverses personnes contactées sont plus que favorables à la continuité, prêts à donner de leur temps… mais pas pour prendre la barre.

Selon divers avis, à 100 % l'Amicale doit continuer ; on n'a pas fait quarante ans de bénévolat pour rien ! Voilà le sentiment.

Nous avons des statuts qui couvrent diverses activités et nous permettent d'être écoutés par les instances.

L'Amicale se porte bien sur le plan des effectifs et sur le plan financier. L'année 2018 en cours verra se réaliser ce qui était prévu au programme : la marche Triélen Molène qui est déjà pratiquement complète (ce qui prouve qu'il faut continuer), les deux lotos et le repas de fin d'année.. Le repas des anciens s'est bien déroulé comme d'habitude. Merci aux personnes présentes de maintenir cette convivialité îlienne.

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, chacun a son rôle, mais il faudra quand même continuer, même sans président. Le programme 2018 était vraiment allégé, il faudra trouver une solution de maintien. Continuez à nous adresser textes, photos ayant trait à Molène.

Quant à moi, je reste Président d'Honneur, membre de l'Amicale bien sûr, et conseiller en cas de besoin.

Je suis un Président virtuel, sans pouvoir réel. Les décisions importantes devront être prises par le Conseil d'Administration. Seule affaire en cours : fresque à réaliser au pignon de la mairie. Le C.A se prononcera pour sa réalisation qui devrait correspondre à « nos statuts », c'est-à-dire amélioration du cadre de vie.

Le repas de fin d'année sera l'occasion de se dire au revoir.

Bonnes vacances.

René Masson

ETAT CIVIL

Du 15 février 2018 au 15 juin 2018

Naissances au foyer de

Maïlys Retornaz et Romain Le Gall (fille de Michèle et Jean Marie Retornaz)	Sidoine
Morgane Kévarvran et Ronan Masson (fils de Carole Masson)	Tristan
Virginie Caraven et Romaric Rouquette (fille de Nadine et Gérard Caraven)	Maya
Audrey Bothorel et Olivier Bourgeois (fille de Marie Rose et Jean Jacques Bothorel)	Callie
Elodie Séité et Valentin Masson (fille de Sylvie et Thierry Séité et fils de Dominique et Roland Masson)	Axel
Eloïse Séité et Aurélien Herry (fille de Elisabeth et Patrick Séité)	Hugo

A souligner aussi un Baptême républicain à Molène.
Celui de Malo, fils de Marie et Jean Michel Simon
et petit fils de Danielle et Roger Simon

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos

Mariage

Marianne Ibrahim et Kévin Leitwein (fils de Claudine et Denis Leitwein et.... petit fils de Yvette et René Masson)	Mariés à Tahiti

Avec les félicitations du Skréo

Décès

Françoise Consorti (née Lansonneur)	76 ans	Molène
Gérard Masson	60 ans	Brest
Lucienne Cuillandre	87 ans	Brest
Anne Marie Roger	95 ans	Brest

Toutes nos condoléances

NOTA

Afin d'éviter tout impair, nous vous demandons de nous signaler **par écrit, de façon précise**, et non oralement, tout événement familial que vous désirez voir publié dans le Skréo.

COTISATIONS

Comme les années précédentes, une permanence sera assurée, à la salle communale, en juillet et août, tous les mardi et vendredi, de 11h à 12h

Nous resignalons que, depuis l'année dernière, les cotisations vont désormais de janvier à janvier. En ce qui concerne 2018, il reste **encore** une soixantaine de familles non à jour. Vérifiez vos comptes… cela nous évite de vous mettre un papier de rappel (pas toujours agréable à recevoir !) et qui nous donne un surcroît de travail… Nous sommes bénévoles, mais quand même…

Ce qui veut dire que toutes ces personnes pourront s'acquitter dès juillet pour 2018 et pourquoi ne pas le faire tout de suite pour 2019 ? D'une pierre deux coups… Quoi de plus simple ? …

LE PELE MELE

DERATISATION

Une campagne de dératisation a été menée sur Molène, à l'initiative de la mairie et de l'API (association des îles du Ponant) du 19 février au 28 mars

Cette campagne a été conduite par la société Help aidée pr quelques bénévoles de l'île. Elle a consisté en la pose de 1220 pièges, répartis entre Molène et les deux Lédénez. Ces pièges, contenant des appâts, ont été surveillés tous les jours jusqu'à ce que l'on s'aperçoive que les appâts ne disparaissaient plus. Ce qui signifiait que l'éradication des rats était réelle.

Malgré tout, la surveillance de quelques points sensibles continuera, avec la pose de pièges préventifs.

Cette initiative fait des émules puisque Sein et Ouessant vont aussi démarrer leur campagne de dératisation.

Une anecdote quand même. La carriole à main servant à transporter les pièges et appâts a disparu un beau jour (ou plutôt une nuit !) Serait-ce une vengeance de la population en danger ? Un « WANTED » a été lancé, mais sans résultat pour l'instant…

APPEL ENTENDU

Nous avons reçu avec plaisir un texte de notre ami François Gouzien, qui évoque avec beaucoup d'humour quelque souvenirs de jeunesse à Molène qui nous montrent que la vie n'y était pas si facile, mais que la débrouillardise n'était pas un vain mot parmi les jeunes.

C'est ce genre de récit dont sont friands les lecteurs. Alors, à qui le tour pour le prochain Skréo ?

RUBRIQUE SPORT

EN FOOT.

Les samedi et dimanche 28 et 29 avril, l'ASB organisait un tournoi de jeunes de moins de 12 ans à Brest. Et alors ?

Justement, le responsable de cette organisation est un enfant de Molène, Michel Cuillandre, fils de Odette, qui s'est démené pour que la fête soit réussie.

Et effectivement, ce fut une réussite. Faire évoluer sur un seul terrain 30 équipes de 10 joueurs était une belle gageure. Comme nous le confiait Michel Cuillandre, l'ASB n'a pas les infrastructures de beaucoup de clubs avoisinants, mais a un rôle associatif très important dans le quartier de l'Europe et entend proposer des projets structurés et cohérents. Que cela soit un exemple pour tous nos jeunes… Rien ne peut plus se faire sans un engagement personnel !

Bravo Michel, en tout cas. Le tournoi de « Phare de l'Europe » s'est terminé par la victoire du Stade Brestois face à Saint Renan devant des équipes venues d'Angers, du Havre, de Rennes et d'ailleurs…

EN VOILE.

Aloïse Retornaz et sa coéquipière Camille Lecointre se sont fait remarquer le 29 avril à Hyères en remportant la 3ème étape de la coupe du monde, en 470 femmes (avec une médaille d'or !!!) qualificative pour la finale début juin à Marseille.

Malheureusement, leur espoir a été déçu. Elles ne sont pas sur le podium, mais leur enthousiasme n'a pas fléchi… Car elles vont maintenant préparer les prochains Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 sur leur nouveau 470, Carapuce. A une prochaine fois et bravo à toutes les deux pour leurs performances.

LA MARCHE TRIELEN MOLENE

Contrairement à ce qui était annoncé dans le dernier Skréo, la marche aura lieu le lundi 13 août et non le dimanche 12. La lecture du Skréo de février par la grand-mère d'une future mariée a permis d'éviter le télescopage entre les festivités d'un mariage sur l'île et notre traditionnelle marche. Un mariage sur l'île est tellement exceptionnel que, malgré les annonces qui avaient été faites, nous avons décalé notre marche au lundi 13 août.

Toutes nos excuses aux personnes qui s'étaient inscrites pour le 12 août et qui ne sont pas là le 13. (N'est-ce pas Sophie !)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin juillet, sachant que le nombre de participants reste fixé à 100 et que, à ce jour, c'est déjà la liste d'attente. Il y aura certainement des désistements.

CONGREGATION RELIGIEUSE

L'Amicale Molénaise adresse ses félicitations à sœur Marie Louise Bossard pour son jubilé d'or fêté le dimanche 6 mai, sa profession religieuse ayant eu lieu le 9 mai 1968 à Saint Méen le Grand. Soeur Marie Louise est arrivée à Molène le 21 décembre 2016.

Après la messe d'actions de grâce de ses 50 ans de vie religieuse, la communauté a invité la population à vivre la fraternité en partageant le verre de l'amitié après la cérémonie présidée par le Père Christian Bernard, curé de la paroisse Saint Mathieu en pays d'Iroise (Molène faisant partie de cette nouvelle paroisse).

NOUVELLES DIVERSES

La presse nous apprend que David Bidan (petit fils de Huguette)est chef de cuisine au restaurant brestois « La Raffinerie des Halles » tout près des halles Saint Louis. Encore un molénais qui se fait connaître et qui va de l'avant. Bravo David et bonne chance dans ta spécialité.

D'autre part, le Jury Finistérien du Comité Départemental de la Résistance et de la Déportation a décerné à Swann Masson, fils de Françoise et Yannick Masson,et élève au Collège des Iles du Ponant, un prix au concours 2018.Un grand bravo Swann.

LES QUARANTE ANS DE L'AMICALE

Cet anniversaire sera fêté le samedi 7 juillet, en partenariat avec le CFAM (Comité des fêtes de Molène).

En voici le déroulé :

Cochon grillé au Théven à partir de 13h00
Animation assurée par le groupe « Les Loups de Mer »
(Chants de marins)
Concert à 20h00 au Théven avec le groupe Tagada Soin Soin
Buvette jusqu'à 01h00

LE REPAS DES ANCIENS

Merci à tous ceux qui ont participé à ce repas C'est un geste d'affection envers nos anciens qui sont sensibles à ces marques de sympathie et de convivialité. Un jour hélas, tout disparaît. Il n'y aura plus de mémoire ; alors, saluons l'instant présent ; une parole, un sourire, c'est peu et c'est beaucoup.

Ce n'est pas sans amertume que je quitte la présidence de l'Amicale portée sur les fonds baptismaux en compagnie de Jean Abily. On a la satisfaction d'avoir fait quelque chose de bien et ceci grâce à votre soutien. Notre île est votre île quand vous y séjournez, car vous avez contribué à la rendre plus agréable et participé à la renommée de Molène. Le bénévolat a ses limites et personnellement j'ai atteint cette limite. Il reste une bonne équipe pour continuer.

Aidons- nous les uns les autres, toutes associations confondues. C'est tellement plus efficace que de regarder passivement le travail des autres.

René Masson

MATIERE A REFLEXION

Au moment où le gouvernement se penche sur l'interdiction des portables à l'école, il m'est venu la réflexion suivante.

Nous avons presque tous assisté à des réunions, des repas de famille ou pas… où l'on voit des gens, surtout des jeunes, et des moins jeunes, indifférents à ce qui se dit, taper sur leur téléphone portable, le regarder, sourire on ne sait pourquoi et ne s'intéressant nullement à la conversation…

Cette façon de faire, devenue courante, me ramène à un article signé Anne Roumanoff qui soulignait : « A force d'être proche des gens qui sont loin, on s'éloigne des gens qui sont proches ».

Qu'en pensez-vous ?

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS VERTS – ANNEE 2018

	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
SECTEURS							
KARIT	9/25	17	6/25	11/30	16	4/20	9/25
CENTRALE	10/26	22	7/26	12/31	20	5/24	10
PEN AN ERO	11/30	23	11/27	16	1/21	6/25	11
SQUARE	12	2/24	12/28	17	2/22	10/26	15
MAIRIE	16	3/28	13	2/18	6/23	11/27	16
CHARCOT	17	7/29	14	3/19	7/27	12	1/17
EGLISE	18	9/30	18	4/23	8/28	13	2/18
ROUSSIN	19	14/31	19	5/24	9/29	17	3/22
BOULARD	23	15	4/20	9/25	13/30	18	4/23
SEMAPHORE	24	16	5/21	10/26	14	3/19	8/24

8

CALENDRIER DE COLLECTE DE LA FERRAILLE – ANNEE 2018

A DEPOSER LA VEILLE (FERRAILLE UNIQUEMENT)

mercredi	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
UNIQUEMENT FERRAILLE	11	16	13	4/25	1/22	12	10

LES JOUTES MUSICALES À MOLÈNE

Evènement musical à part dans le paysage des festivals insulaires,
les joutes musicales se déroulent tous les deux ans, au mois de Juin, sur Molène et rassemblent environ trois à quatre cents personnes.
Défi entre chanteurs des îles de la mer d'Iroise, nous voulions perpétuer cette tradition insulaire des chansons à capella interprétées lors des mariages, et autres fêtes.
Dès la première édition, devant l'engouement des compétiteurs et du public, nous avons ouvert la participation des ces joutes à tous.
Touristes de passage ou amis du continent viennent à présent partager en chanson cette journée exceptionnelle.
La musique accompagne désormais les diverses interprétations et ajoute ainsi une note plus festive et enjouée à l'événement, même si les chants à capella restent la prestation préférée de nos anciens.

La chorale d'Ouessant interprétant les Lacs du Connémara, chanson préférée de leur doyen décédé l'hiver dernier à l'âge de 98 ans, fervent participant des joutes musicales !

De l'avis de tous l'édition 2018 fut une réussite, malgré l'absence de nos amis de l'île de Sein. Le beau temps, un site approprié, des bénévoles motivés, de la bonne humeur, de la convivialité, beaucoup de rires et d'émotion nous ont accompagnés toute la journée au rythme endiablé de la fanfare.
La compétition musicale a commencé par les chorales des enfants des îles, qui,

accompagnées par leurs professeurs, nous ont magistralement interprété de très belles chansons.
Toute l'après-midi les chanteurs se sont succédés en solo, en duo ou en groupe, du plus jeune au plus ancien; ils nous ont ravis par leurs prestations diverses.
Les incontournables chants de marin ont rapidement fait place à un répertoire des plus hétéroclites avec des versions en français, en breton bien-sûr, mais aussi en anglais et bien plus improbable encore, en italien !
Toutes ces chansons, interprétées avec beaucoup d'entrain, de plaisir et d'émotion, ont ravi un public averti qui reprenait en chœur des refrains connus de tous et profitait pleinement de ce moment de bonheur et de convivialité.
Oubliée toute notion de compétition, et chanter sans aucune autre prétention que de partager le plaisir d'être ensemble, reste la meilleure expression de joie que l'on puisse trouver.
Ces joutes musicales comme beaucoup d'autres animations dans les îles sont souvent prétexte à nous retrouver et faire de nouvelles rencontres.
Cette troisième édition toute en émotion nous conforte dans notre intention de pérenniser ce minuscule festival dans notre toute petite île de Molène. En attendant, profitez de la moindre occasion pour chanter, et jouer de la musique !
À très bientôt ! Pour la fête de la musique à Molène le 23 juin !!!

En marge du festival, nous avons accueilli un groupe de migrants Ouessantins
.....

Daniel Masson

LUI AUSSI ...

Tout comme Chateaubriand voici 170 ans devant Saint Malo, Gauguin il y a 115 ans aux îles Marquises, ou, encore, plus proche de nous, Jacques Brel, également aux Marquises, Johnny Hallyday a, lui aussi, choisi une île pour dernière demeure.
Quel symbole fort pour nous les îliens de toujours et pour toujours. A croire que le repos éternel est plus " profond" plus " reposant" dans nos cimetières insulaires que dans les cimetières du continent, "de la grande terre", "an douar braz" comme disaient nos aïeux.

Ces quatre personnages qui sont, chacun dans leur domaine, des pointures, ont été subjugués par la magie des îles, d'une île. Tous ces petits territoires, plantés là au beau milieu de l'océan, font rêver... Combien de fois ne l'ai-je pas ressenti, ne l'ai-je pas entendu dans les propos des" gens d'en face". Et cela continue... Et toujours et toujours... Et encore et encore ...

Chateaubriand, Gauguin, Brel et Johnny qui ont connu la gloire, les paillettes, les honneurs, la reconnaissance, l'argent, ont bien compris que la vraie vie ce n'était pas cela, du moins pas que cela. Qu'écouter le bruit de la mer, contempler l'océan en furie, écouter le silence, pouvoir, enfin, se déplacer sans contrainte, sans garde du corps, en un mot pouvoir vivre normalement sur les îles et avec les gens des îles, cela leur était possible. Voilà pourquoi, probablement, ils ont choisi d'y vivre avant d'y reposer pour l'éternité. Sagesse, humilité, sobriété, intelligence, un peu de tout cela sans doute...

Toutes les îles, qu'elles soient de l'hémisphère sud ou de l'hémisphère nord ont ce pouvoir de séduction, car ce sont des ensorceleuses. Je comprends fort bien, par contre, que l'on ne puisse y vivre en permanence, tout simplement, comme le chante si bien Laurent Voulzy par "peur de solitude et d'isolement." "Ces lieux qui vous laissent à part". Personnellement c'est un sentiment que je n'ai jamais, je dis bien jamais ressenti, car ma patrie c'est Molène. C'est à dire au sens étymologique du terme, la terre de mes pères. Je suis d'ici, de nulle part ailleurs.
Inutile donc de vous préciser où j'aimerais reposer... Non pas pour copier ces illustres personnages, mais, tout simplement, parce que j'ai eu cette immense chance de naître îlien. Et, quand vous naissez îlien, vous mourrez, si possible, îlien....Fidèle jusqu'au bout. Ailleurs, je dormirais très mal...

Johnny, par contre, a du souci à se faire car à quelques mètres de la plage, il pourrait, sous peu, avoir les pieds dans l'eau. Nous aussi, un jour, très certainement, mais dans un futur bien plus lointain, je pense.

PATRICK CREAC'H

A MOLENE ET AUX MOLENAIS

Je voudrais te chanter Molène, île de rêve
Où j'ai vécu de calme et de tranquillité
Je voudrais dire à tous le charme de ta grève
Mais j'ai peur que trop d'autres ne veuillent y goûter.

Molène ! Si charmante avec tes maisons basses
Qui rient au grand soleil ou pleurent sous la pluie
Et ferment leurs volets, sagement, pour la nuit
Pendant que l'eau du port berce les barques lasses.

Molène ! Si troublante en ton manteau léger
Fait de brume argentée qu'effiloche le vent
Quand le flot engourdi recommence à bouger
Et que sur Lédénez planent les goélands.

Tu es belle ! Molène, quand la furie
Frappe à grands coups rageurs tes rocs inébranlés
Tu es belle ! Molène, quand le soleil, sans vie
Sombre là-bas, très loin, dans les flots apaisés.

Je vais te revenir Molène, île chérie
Qui a pris tout mon cœur et a su le garder
Car dans les jours trop noirs, bien loin de ma patrie
L'espoir de te revoir m'a souvent consolée.

Je voudrais dormir là, tout près de ton église
Où j'ai souvent prié pour tous tes trépassés
Et qu'en voyant ma croix en passant, chacun dise :
« Elle nous aimait tant qu'elle a voulu rester
Pour toujours ! Molène ... »

En souvenir amical

Madame Lafitte

Molène le 22 août 1964

SOUVENIRS D ' ENFANCE

Je n'avais que 15 mois lorsque ma mère, Jeanne ROCHER, quitta ce bas-monde pour rejoindre ce que l'on appelle "le Paradis". Il va de soi que mes premiers souvenirs ne remontent pas à cette époque, mais quelques années plus tard, après de multiples périgrinations inhérentes à ma situation, je me rappelle d'avoir passé une enfance heureuse chez ma grand'mère maternelle au "Toulpri", en compagnie de mon oncle Jules.

Il faut préciser que mon père était dans la Marine Nationale et que la déclaration de guerre n'a sûrement pas arrangé pas les choses. Quoi qu'il en soit, et bien que je n'en ai pas gardé souvenir, mon père est certainement venu me rendre visite à plusieurs reprises, entre 1937, année de son veuvage et 1939, début des hostilités.

C'est sans doute dans ces occasions, qu'il a flashé sur une jeune Molénaise et une correspondance entre BEYROUTH où était basé son sous-marin et MOLENE s'en est suivie pour aboutir finalement à un mariage "par procuration" en 1941.

A mon grand regret, je dus donc quitter le TOULPRI, pour le quartier de KER GUEN, et à mon arrivée dans le Nord de l'ile, je découvrais des us et coutumes dont je n'avais jamais entendu parler et c'est dans ces circonstances que j'ai été amené à me familiariser avec la confection des "glaouëts" (bouses de vache malaxées avec de la paille et "sclapées" fortement contre un mur très grossier pour que les aspérités absorbent suffisamment de matières afin de faire tenir la "galette" sur un pan vertical).

Agé de 5 ans, j'avais l'impression de franchir une étape décisive dans ma vie et d'accéder enfin à la cour des "grands", d'autant plus que les volontaires pour mélanger la bouse et la paille, dans un vieux seau et sans gants naturellement, ne se pressaient pas au portillon...

Aussi, lorsque la tante Lise, (14 ans à l'époque, et qui s'occupait de cette besogne sans enthousiame débordant, on le comprend aisément !) me demanda si je voulais bien le faire, je répondis par l'affirmative, et quelques jours plus tard, j'étais encore volontaire pour décrocher du mur les galettes qui étaient suffisamment sèches pour être ramassées et stockées afin d'alimenter la cheminée...

J'ai découvert depuis que dans plusieurs pays africains et également en Amérique du Sud sur les Hauts plateaux des Andes et sans doute bien ailleurs, le même système est utilisé pour fabriquer un excellent combustible à bas prix ...

Il est bien entendu que la collecte de matières faisait également partie "du jeu" et comme le troupeau de bêtes à cornes n'était pas très dense sur l'ile, nous étions bien souvent à 2 ou 3 "clients" à attendre que le ruminant surveillé veuille bien nous livrer "la marchandise". Lorsqu'il consentait enfin à le faire, il fallait être le premier à lui glisser le seau sous la queue pour avoir des chances d'en recueillir suffisamment et encore, à condition que la pauvre bête étonnée de tant de sollicitude et peu habituée à tant d'intérêt à son égard, ne nous tire sa révérence..., non sans nous avoir préalablement gratifié de quelques éclaboussures, "strinkées" quand on s'y attendait le moins !!!

En discutant avec quelques "anciens", j'ai appris que le champion toutes catégories de cet exercice était Robert Maout : il n'avait pas son pareil pour déceler d'après le comportement de l'animal, le moment crucial pour recueillir la précieuse matière, objet de toutes les convoitises...!

On pourrait peut-être en parler aux organisateurs de KOH-LANTA, cela leur donnerait des idées originales pour pigmenter leurs épreuves ...

François GOUZIEN

Un anniversaire à Molène

C'est pas moins de soixante personnes qui ont répondu présent à l'invitation d'Olivier Masson, fils d'Anna Le Lann et Olivier Masson, pour fêter ses quatre vingts ans. Cet octogénaire tenait absolument à marquer l'événement sur l'île où il a vécu jusque ses sept ans. En plus d'y être né c'est aussi à Molène que se trouvent ses ancêtres qu'il ne manque pas d'aller saluer et ce à chacun de ses passages. C'est toujours la première chose qu'il fait en débarquant car il a un profond respect pour ses aïeux. Olivier est quelqu'un qui aime parler de ses racines. Savoir de qui l'on descend est un sujet qui le passionne. Ses souvenirs d'enfance sur l'île sont nombreux et chaque rejeu est prétexte à y faire plusieurs fois le tour afin de faire revivre son passé et aussi parce qu'il ne se lasse jamais du charme fou qu'offre Molène.
Parce qu'il n'est pas résidant permanent sur l'île, Olivier ne manquerait pour rien au monde son pèlerinage annuel accompagné d'un neveu et d'un beau frère, histoire de se ressourcer.
Vous l'aurez compris Olivier aime et tient à son caillou, et présenter son île pour cette occasion à sa famille et ses amis était à ses yeux une évidence incontournable.
Fêter ses quatre vingts ans sous une tempête de ciel bleu aura marqué, j'en suis sûr, tous ses invités.

Arnold son beau frère

Voici un nouvel extrait des souvenirs de campagne de Franck Guillou lors de son service militaire sur la Jeanne d'Arc.

Pendant mon service national sur la Jeanne d'Arc entre 1995 et 1996, j'étais rattaché au service « soutien » avec les fonctions de buandier en mer (lavage et repassage des effets des marins du bord) et de COVEL (conducteur de véhicules légers) à terre.

Deux équipes de six matelots se relayent à la buanderie, et exclusivement sur les temps passés en mer : l'équipe ouvreuse débute à 07h30 jusqu'à 12h00, puis (après un temps de pause appréciable) reprend à 18h00 pour finir des tâches à effectuer. Soit au mieux 19h00, au pire bien au-delà de minuit les jours de forte activité. La charge de travail étant conditionnée au nombre de jours de mer entre deux escales, allant de 4 à 9 jours. L'équipe prenant son service à 12h00 est, quant à elle, sans pression. Elle est certaine de terminer à 18h00. Ce qui peut engendrer des tensions avec l'équipe ouvreuse lorsqu'elle imprime un rythme d'activité non-conforme à la charge de travail du jour. Sans compter les différents postes de combat, d'incendie ou de vérification qui contrarient régulièrement l'activité de cette deuxième équipe.
Durant ces périodes, chacun des 800 marins a le droit à un lavage de ses vêtements. Nous récupérons les effets par postes, dans des bacs en plastique blanc avec les tenues en vrac (mais identifiées) et les sous-vêtements dans des filets marqués au nom de son propriétaire. Il y a aussi différents services à satisfaire : les cuisines, la boulangerie, la cafétéria, et les « carrés » OE (officiers élèves), OMS (officiers mariniers supérieurs), OM (officiers mariniers) pour le lavage et l'entretien des nappes, torchons, tabliers, serviettes. Les couchages (draps, taies, housses) nous occupent régulièrement.
Nous fonctionnons donc comme un pressing citadin classique, avec une zone d'accueil et de restitution des textiles côté coursive, et un local lavage-séchage-repassage à l'arrière. Un autre local dit « perchlo » (du nom du produit utilisé pour le nettoyage à sec : le perchloréthylène) est situé à une dizaine de mètres dans la coursive. Cette pièce annexe est dédiée au lavage des pantalons de sortie, vestes, vareuses et cabans.

Il y a donc les grandes manœuvres, le stress, les cycles de lavage, les engueulades, les critiques des chefs, les exercices. Mais les matelots de la buanderie savent retrouver l'unité quand l'occasion d'améliorer leur condition se présente, au point de céder à certains « trafics », pour de ne pas évoquer le mot « corruption ».

Depuis un mois, on a beau respecter les charges de travail qui nous sont imposées, nous n'échappons pas aux critiques de quelques matelots et officiers, à des demandes superflues aussi. Certains nous sollicitent pour un deuxième lavage de bleu de travail, le repassage d'une chemise, l'entretien d'une tenue complète la veille d'une inspection. Il n'en est évidemment pas question sauf si c'est pour le Pacha, un haut gradé ou une personne d'influence, ...et sauf si on peut en tirer un bénéfice.
C'est le cas par exemple quand les boulangers viennent un soir nous expliquer qu'avec un seul lavage par semaine de leurs tabliers et torchons, ils ne s'en sortent pas. Nous négocions alors un deuxième passage contre des viennoiseries, pain frais et pâtisseries tous les matins. Et quand les cuistots nous sollicitent à leur tour, on se retrouve très vite avec des livraisons de boissons (canettes de sodas, briques de jus d'orange) et un service plus généreux lors de nos passages à la rampe de la cafétéria. Pour les carrés officiers c'est le même type d'arrangement : on ne refusera jamais une bonne bière. Idem pour la cuisine du commandant : et par ici le bon vin, le foie gras, les bonnes terrines. Sans

parler des restes en escale, après les réceptions (réductions sucrées, salées). Nous montons un vrai petit business, qui contente tout notre petit monde. Dans ces conditions, une fois ces accords secrets conclus, on ne refuse pas un surplus de travail. Au point que rapidement, notre frigo n'est jamais vide. Echange de bons procédés ou abus de biens sociaux ? Pour nous, c'est juste le « système D ». Ces combines se font entre matelots. Quelques gradés (notamment ceux du service soutien) font mine d'ignorer ces avantages, mais savent en profiter. Et c'est une goutte d'eau dans les stocks que nous pompons jour après jour. Tout travail mérite salaire, même s'il n'est pas prévu au contrat. On ne pourra donc pas nous qualifier de voleurs, dans la mesure où il n'est pas question d'argent, qu'il n'y a pas de caisse noire, et que nous ne dérobons rien aux autres services. Nous bravons un interdit qui ne nous a pas été signifié. Pierre DAC disait : *« un sens interdit, en somme, ce n'est qu'un sens autorisé, mais pris à l'envers »*. Bref, on rassure notre conscience, en bon (ou mauvais ?) français que nous sommes. Le pire qu'il puisse nous arriver serait une remontrance de l'Etat Major et l'interdiction de ces activités. Nous courons donc le seul risque de revenir à notre situation départ. Vu sous cet angle, il n'est pas question d'arrêter !

Repasser pendant des heures sous les tropiques est une activité assez fatigante. La chaleur est étouffante, et la vapeur d'eau s'échappant sans discontinuer des presses et machines rendent le travail épuisant. Il fait facilement quarante, voir cinquante degrés. Je bois beaucoup, et les rares temps de pause dans la coursive sont appréciables. Le contenu de notre frigo se renouvelle chaque jour. J'ai particulièrement apprécié un sandwich agrémenté de foie gras provenant des cuisines du Pacha, et aussi les tranches de homard. Il est bien loin le temps du service militaire durant lequel nos pères ne mangeaient pas toujours à leur faim. Et je commence à prendre du poids, un comble : je mange mieux à bord qu'en escale ! Mais ça pourrait ne pas durer longtemps : un abruti de notre équipe est allé s'épancher sur nos petits trafics auprès de deux matelots du service « Mach » (machines). Le souci, c'est qu'ils nous demandent maintenant un deuxième tour de lavage. Après quelques palabres, nous arrivons à minimiser les quantités reçues, et les convainquons que les boulangers et autres cuistots de la cafétéria et des carrés ont seulement été dépannés à une ou deux reprises depuis le départ. Il s'agit ensuite d'en parler à ces derniers, et de redoubler de discrétion pour ne pas créer de jalousie dans tout le bateau. Car la demande de ces pauvres gars qui travaillent dans des conditions bien plus pénibles que nous, dans la chaleur, la graisse et le gasoil, n'est pas scandaleuse. On leur promet un lavage supplémentaire avant la prochaine escale, et l'affaire en reste là. Sauf que, le lendemain matin, ils nous déposent deux bacs de tee-shirts et deux autres de bleus de travail. Nous honorons notre promesse, et passons un sacré savon à notre coéquipier. D'autant qu'il est le moins travailleur du groupe, et qu'il n'est jamais le dernier à taper dans nos stocks rudement négociés. Cette nuit là, je crois me souvenir qu'il passa quelques minutes sous la douche, froide bien sûr, pour bien lui rappeler que nous la jouons collectif dans le service soutien !

Devenu depuis conseiller principal d'éducation, je m'improvisais déjà éducateur en 1996…

Franck Guillou

QUELQUES BLAGUES

L'évêque fait passer un examen aux futurs communiants. Il s'adresse à un premier enfant :

- Qu'a dit le Seigneur en instituant le sacrement du baptême ? Il a dit : « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit » !
- Très bien ! Et toi demande t-il à un second enfant, qu'a-t-il dit pour l'Eucharistie ?
- Il a dit : « Prenez et mangez, ceci est mon corps, ceci est mon sang », répond le second enfant.
- Parfait ! Et toi, demande t-il à un troisième enfant, qu'a dit le Seigneur en instituant le sacrement du mariage ?
- Heu… Heu… Ah oui ! Mon Dieu, pardonnez leur car ils ne savent pas ce qu'ils font !

Bonjour Monsieur le curé, je me pose une question : qu'est-ce qu'elle faisait comme métier, la Vierge Marie ?

- Elle était mère de famille, mon petit René.
- Alors pourquoi a-t-elle mis Jésus à la crèche comme mon frère et moi ?

Deux prêtres catholiques discutent en marchant dans le jardin potager du presbytère après leur déjeuner hebdomadaire.

- Crois-tu que nous verrons un jour le mariage des prêtres ?

L'autre de lui répondre : Nous, non mais nos enfants, certainement.

Comment sait-on que les Beattles étaient catholiques ?
D'abord, ils ont été anoblis par la reine et depuis, on les a nommés « sœurs » et le chef de groupe s'appelait « John les Nonnes »

La catéchiste demande aux enfants combien il y a de sacrements. Une petite fille se lève et répond :

- Il n'y en a plus
- Et pourquoi donc ?
- Parce que ma grand- mère a reçu le dernier…

Un curé rencontre une de ses paroissiennes qu'il ne voit jamais à l'église. Comme il s'en étonne, la dame lui déclare :

- Oh, je suis croyante monsieur le curé, mais je ne pratique pas !
- C'est comme moi. Je suis nudiste, mais je ne pratique pas.

Une religieuse rend visite au curé :

-Voilà mon père : au cloître nous avons un problème avec nos deux perroquets. Ce sont deux femelles et elles ne savent dire qu'une seule phrase abominable : « Nous sommes des prostituées, voulez-vous vous amuser ? »

- C'est affreux, s'exclame le prêtre. Mais j'ai peut-être une solution. J'ai moi-même deux perroquets. Apportez- moi vos perroquets. Je les mettrai avec les miens, qui sont deux mâles auxquels j'ai appris à prier et à lire la Bible. Ainsi vos deux femelles apprendront à louer et à adorer Dieu ».

Le lendemain la religieuse apporte ses perroquets au prêtre qui les met comme convenu dans la cage des deux mâles. Alors les perroquets femelles engagent la conversation :

- « Nous sommes des prostituées, voulez-vous vous amuser ? »

Et l'un des perroquets mâles dit à l'autre :

- « Tu peux ranger ta Bible, mon vieux ! Nos prières sont enfin exaucées ! »

Au Kénya, un touriste égaré se retrouve nez à nez avec un lion. Ne sachant que faire pour sauver sa peau, il s'agenouille et prie :

- Mon Dieu, faites que ce lion ait une pensée chrétienne…

Alors le miracle se produit et le touriste entend le lion parler :

- Dieu, bénissez ce repas !…

Une femme se promène et rencontre le prêtre de sa paroisse.

- Bonjour madame. C'est bien vous que j'ai mariée il y a deux ans ?
- Oui monsieur le curé.
- Vous avez des enfants ?
- Non ! Monsieur le curé. Nous essayons en vain depuis notre mariage.
- Ecoutez, je vais à Rome la semaine prochaine et je vais allumer un cierge pour vous.

Huit ans plus tard, la dame croise de nouveau le prêtre, qui est devenu évêque entre temps.

- Comment allez-vous ? lui demande-t-il
- Très bien.
- Vous avez eu des enfants ?
- J'ai 3 paires de jumeaux et 4 filles en plus… et j'en attends un autre.

Le prêtre interloqué :

- Ah oui !?! … Et comment va votre mari ?
- Très bien. Il est en voyage à Rome. Il est parti éteindre votre foutu cierge à la con !!!

C'est dans un petit village, un fermier va se confesser. Il entre dans le confessionnal et le prêtre lui dit :

- Dis-moi, Jean, puisqu'on est dans le secret de la confession, dis-moi qui est-ce qui vole mes poules ?
- Je suis désolé mais je n'entends pas, monsieur le curé.
- Dis-moi qui vole mes poules ?
- Je suis désolé, monsieur le curé, mais je n'entends toujours pas.

A ce moment le prêtre sort du confessionnal et dit à Jean :

- Viens, on change de place. Tu viens à ma place et je prends la tienne.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Et jean dit :

- Dites-moi, monsieur le curé, qui est-ce qui baise ma femme pendant que je suis aux champ ?
- Mais tu as raison, Jean, on n'entend rien !!!

LA VIE D'UN MARIN SAUVETEUR

Après avoir évoqué dans le dernier Skréo la vie d'Aimable Delarue, voici celle de Louis Masson, plus connu à Molène sous le surnom de Louis Piqueur. Ce texte est issu d'un article paru dans l'édition 2018 de « L'Almanach du Marin Breton », rédigé par Hervé Grall qui nous a donné son accord pour sa parution dans le Skréo.

La mer d'Iroise a toujours constitué une zone de dangers pour les navigateurs. Au-delà des nombreuses pertes humaines,, il y a eu aussi de nombreux rescapés qui ont eu la chance d'être secourus par des sauveteurs, dont beaucoup d'îliens, qui ont fait preuve d'un courage incroyable pour aller secourir les équipages de navires en perdition. Une tradition perpétuée en particulier chez les marins pêcheurs de Molène. Parmi eux, la figure emblématique de Louis Masson, né le 31 mars 1890, plus connu comme toute sa famille sous le surnom de Louis Piqueur (en souvenir d'un grand-père travaillant dans les carrières de Lanildut), restera à jamais inscrite dans les annales du sauvetage. D'autant plus que ses rapports de mer, précieusement conservés par ses proches, permettent aujourd'hui de reconstituer le parcours de ce marin pêcheur ayant accompli de multiples sauvetages et sauvé de nombreuses vies humaines.

Voici quelques-unes de ses interventions.

Molène juin 1904 Il est âgé de 14 ans. Il part à la pêche sur un petit canot et aperçoit un bateau goémonier qui est en train de couler. Les personnes qui sont à bord (2 hommes, 2 femmes et un enfant de 6 ans) crient en faisant des signes désespérés. Louis arrive à temps pour les sauver, et quelques minutes plus tard leur bateau coulait.

Molène mai 1908 Le contre torpilleur La SAGAIEs'échoue sur une roche au nord est de Molène et menace de couler. Louis Piqueur aperçoit les signaux de détresse. Il arme son bateau de pêche et avec quelques volontaires il se rend sur les lieux du naufrage et parvient à sauver 30 hommes qu'il ramène à Molène.

Molène avril 1910 Vers 16 heures, par vent de suroît soufflant en tempête et une mer très agitée, Louis Piqueur aperçoit le signal de détresse hissé sur le sémaphore. Il s'empresse de trouver des volontaires et arme son bateau de pêche l'Eglantine pour se rendre dans l'ouest de l'île. Il aperçoit alors un bateau dégréé ballotté par les lames. Il s'agit du bateau-pilote n° 1 de Molène avec 4 personnes à bord, dont le patron Auguste Masson. Il leur passe une remorque en filin qui se brise à deux reprises. Il utilise alors une chaîne ce qui lui permet de ramener au port l'équipage sain et sauf.

Septembre 1911 Louis Piqueur fait son service militaire dans la marine sur le croiseur Edgard Quinet. Alors qu'il est de quart sur la plage avant vers 4 heures 30, il est surpris par une forte détonation qui paraît provenir d'un des bateaux les plus proches. Quelques minutes plus tard, il remarque une fumée épaisse qui sort de la casemate du cuirassé Liberté. Il demande à deux camarades de l'accompagner pour se rendre sur les lieux ; sans en avoir reçu l'ordre, il met un youyou à la mer. Alors que l'équipage se précipite à l'eau, Louis réussit à sauver 3 hommes avant l'explosion qui se produit peu après. Sous l'effet du souffle, le canot chavire et les occupants tombent à l'eau. Il réussit à sauver ses deux camarades, dont l'un était grièvement blessé, ainsi que deux des rescapés du Liberté.

Mars 1914 Louis Piqueur est embarqué à Toulon sur le Jean Bart. Alors qu'il fait sa ronde il entend un coup de sifflet de ralliement des gabiers. Il se précipite sur le pont et s'aperçoit qu'une des baleinières positionnée sur ses bossoirs a son câble arrière coincé alors qu'il y a deux marins à bord, cirés capelés. L'un d'eux tombe à l'eau et coule à pic. Louis plonge tout habillé d'une hauteur de huit mètres et réussit à sauver son camarade, le remonte à la surface et le ramène à bord sain et sauf.

Toujours en 1914 Embarqué sur le croiseur Châteaurenault comme quartier-maître, Louis est surpris par une détonation vers 22 heures. En montant sur le pont, il voit que l'on prépare les embarcations pour évacuer le bord et apprend que de la poudre est en train de brûler dans les soutes. Sans que l'ordre ne lui soit donné, avec le concours de son chef et d'un camarade, ils réussissent à forcer la porte de la soute, à sortir deux caisses de munition en feu et à les éteindre.

Molène décembre 1917 Louis se trouve en permission à Molène. Il y a une forte tempête d'est quand un sloop, le Régina Coeli, tente de s'amarrer au sud de l'île. Mais l'ancre chasse et le bateau risque de se jeter sur une roche proche de son mouillage. Le signal de détresse est hissé. Aussitôt Louis Piqueur réagit et rassemble le matériel nécessaire. Aidé par cinq pêcheurs molénais, il réussit à tirer le bateau de sa position périlleuse et à le ramener au port avec ses quatre hommes d'équipage.

La paix retrouvée, Louis Piqueur est démobilisé. Il reprend son métier de marin-pêcheur, à nouveau ponctué de nouveaux sauvetages.

Molène 1930 Tout au long de cette année, Louis Piqueur, en tant que canotier à bord du Coleman (bateau de sauvetage de Molène), va participer à plusieurs opérations de sauvetage.

Molène 11 mai 1932 Venant d'Angleterre avec un chargement de charbon, le vapeur Arez, pris dans un épais brouillard, s'échoue à proximité de l'île Keller, vers 2 heures 30 du matin. Malgré une mer agitée, les 16 hommes d'équipage réussissent à monter dans les embarcations de sauvetage et tentent de se rapprocher de la pointe du Stiff.

Au même moment, vers 3 heures du matin, avec une visibilité de 50 mètres à peine et un vent de sud-ouest, Louis Piqueur quitte le port de Molène, à bord de son bateau l'Eglantine, pour se rendre sur ses lieux de pêche dans le nord d'Ouessant. A 4 heures, à la hauteur du Fromveur, à 3 milles du Stiff, il entend deux détonations, des signaux d'alerte du sémaphore. Pressentant alors qu'un naufrage vient de se produire dans les parages, il donne l'ordre à ses matelots, Francis Masson et Yves Squiban de se mettre en veille de chaque bord du bateau, et il se met en route. Une éclaircie lui permet d'entrevoir la pointe du Stiff et de préciser sa position.

Louis Piqueur se trouve à 1 demi-mille dans la nord ouest du phare du Stiff lorsqu'il entend des cris de détresse poussés par des naufragés qui, ballottés par un fort clapot dans leurs baleinières, se situent à un mille de l'Eglantine.Le vent étant passé à l'ouest, il file vent arrière vers les embarcations qu'il rejoint en moins de 10 minutes, afin de les accoster. Les 16 naufragés prennent place à son bord et, après s'être assuré auprès du capitaine que personne ne manque à l'appel, il prend les deux baleinières en remorque et fait route vers Molène qu'il cherche à rejoindre le plus vite possible à cause du changement de vent et de la force du courant. A 6 heures 30, il parvient sans incident au port de Molène où les naufragés sont pris en charge par le garde maritime qui les conduit au restaurant du port, dont la propriétaire s'empresse de

prodiguer les soins que nécessite leur état de fatigue et la dure épreuve qu'ils viennent de traverser.

On pourrait encore évoquer d'autres événements au cours desquels Louis Piqueur a fait preuve de courage et de dévouement pour sauver des vies humaines en mer comme à terre. En particulier aux lendemains de la seconde guerre mondiale :
le 18 septembre 1945 : sauvetage du sloop Anne et Milo au nord ouest de Molène
le 16 août 1946 : sauvetage de l'équipage de la Mariette échouée sur les roches de Basse Hir
le 8 mars 1948 : sauvetage du sloop Pourquoi Pas échoué sur la roche de Basse Ven.

Et c'est l'ensemble de ces actes souvent intrépides mais dictés par une empathie sincère qui lui ont valu de recevoir tout au long de sa vie de marin, de nombreuses décorations : médailles d'honneur, médailles du sauvetage, diplômes d'honneur , mais aussi le Mérite Maritime et enfin la Légion d'Honneur que lui décerna André Colin, ministre de la Marine Marchande en 1949. Sans oublier le message de remerciement adressé en 1946 par le Maréchal Montgomery pour l'aide apportée aux alliés pendant la seconde guerre mondiale. Ce palmarès ; largement mérité, est une évocation exemplaire de ce que l'on appelle aussi la solidarité des gens de mer, une tradition séculaire particulière, largement partagée par les îliens, mais qui tend aujourd'hui à s'estomper sur les grandes routes maritimes.

Louis Piqueur, cet infatigable altruiste, est mort à 75 ans comme il avait vécu : dans son bateau. Ayant voulu démarrer son moteur, il fut terrassé par une crise cardiaque et on le retrouva inanimé, allongé au fond de son bateau en 1965.

Texte issu du document écrit par Hervé Grall pour l'Almanach du Marin Breton, et remanié pour sa parution dans le Skréo, avec l'accord de l'intéressé.